

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR

- Approbation compte rendu précédente réunion
- Désignation secrétaire de séance
- Fusion SNE= nouveaux délégués S2E77
- SNE = RPQS 2017
- Micro-crèche : Avenant Marché des entreprises
- Sel de déneigement
- Distribution colis
- Maisons illuminées
- Vœux du Maire 2019
- SDESM modifications de compétences, changement de statuts
- Primes agents
- Travaux fossés
- Eclairage Saint-Siméon/Choisy en brie
- Opération 3000 lampes
- Terrain du syndicat d'assainissement
- Petit journal
- Questions diverses

L'an deux mil dix huit, le vingt-trois novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire.

Présents : MM. Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Adjoint, Mmes Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER, MM. Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD, Francis BOURJOT, Philippe LEDUC, Stéphane GÉRAUDEL, Bernard MICHELOT, Frédéric MALVAUX.

Absents représentés :

Madame Anne-Lyse ERUDEL donne pouvoir à Gérard SARAZIN

Secrétaire de séance : M. Stéphane GÉRAUDEL

Madame Renée CHABRILLANGES, après avoir vérifié que le quorum était atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Madame Renée CHABRILLANGES demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le compte rendu de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la précédente réunion.

N° 01/06/2018 Fusion SNE = nouveaux délégués S2E77

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents en représentés, le Conseil Municipal

Désigne Frédéric MALVAUX, titulaire et Régis D'HONDT, suppléant.

Cette désignation entrera en vigueur à la date de création du syndicat issu de la fusion.

Arrivé de Jean COMBAZARD à 18h36

N° 02/06/2018 SNE RPQS 2017

Madame le Maire informe le conseil Municipal du besoin de délibéré sur le RPQS 2017 établi par le SNE 77. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité des membres présents et représentés le présent règlement.

N° 03/06/2018 Avenant Aménagement Micro-crèche et 3 appartements

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du besoin de réaliser un avenant suite à la modification du marché pour l'aménagement d'une Micro-Crèche et 3 appartements au 18 Place de la Mairie à Saint-Siméon. Après lecture du rapport de l'architecte Monsieur MIKAELIAN sur les diverses prestations supplémentaires ou modifiés.

Il ressort :

<u>Lot 1 : Maçonnerie Carrelage VRD.</u>	Marché initial	346 402,70
--	----------------------	-------------------

une plus-value de 29.139,40 € HT au lot portant le marché du Lot 1 à 375.542,10 € HT

<u>Lot 2 : Charpente.</u>	Marché initial.....	34.521,80
---------------------------	---------------------	------------------

une plus-value de 3.790,00 € HT portant le marché du lot 2 à 38.311,80 € HT

<u>Lot 3 : Menuiseries Extérieures et Intérieures.</u>	Marché initial	123.943,18
--	----------------------	-------------------

une moins-value de 10.502,00 € HT ramenant le marché du lot 3 à 113.441,18€ HT

<u>Lot 4 : Cloisons – Doublages – Fx-plafonds.</u>	Marché initial	48.374,98
--	----------------------	------------------

une plus-value de 3.819,94 € HT portant le marché du lot 4 à 52.194,92€ HT

<u>Lot 5 : Electricité Chauffage.</u>	Marché initial	56.149,11
---------------------------------------	----------------------	------------------

une plus-value de 1.571,70 € HT portant le marché du lot 5 à..... 57.720,81 € HT

<u>Lot 6 : Plomberie Ventilation.</u>	Marché initial =	37.243,55
---------------------------------------	------------------------	------------------

une plus-value de 1.431,99€ HT portant le marché du lot 6 à 38.675,54 € HT

<u>Lot 7 : Peinture et sols souples.</u>	Marché initial =	34.762,64
--	------------------------	------------------

une plus-value de 1.915,00 € HT portant le marché du lot 7 à 36.677,64 € HT

Une prolongation de la durée des travaux est également demandée compte tenu des aléas de chantier.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte l'avenant dans son intégralité et autorise Madame le Maire à signer l'avenant ainsi que les différents documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

N° 04/06/2018 Sel de déneigement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition du Département pour la mise en place d'une convention pour la viabilité hivernale. Après lecture de la convention, le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à signer la présente convention.

Distribution des colis

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la livraison des colis de Noël aura lieu le samedi 22 décembre 2018.

Monsieur Francis BOURJOT réalisera la Vacherie, Chalendos et les Saules

Monsieur Stéphane GÉRAUDEL réalisera la Place de la Mairie, la Rue du Parc, Avenue des Acacias, Rue des Fortes Terres et la Cour de la Fontaine,

Gérard Sarazin et Bernard MICHELOT réaliseront Le Mont, Avenue de Mizande et Charcot

Maryse VERDIER réalisera le Château d'Eau et Les Bordes

Maisons illuminées

La visite réalisée par Gaëlle ROTKOPF, Gérard SARAZIN et Frédéric MALVAUX pour les maisons illuminées aura lieu le 18 décembre à 19 heures.

Vœux du maire

Les vœux du Maire pour l'année 2019 auront lieu le samedi 5 janvier 2019 à 18h30.

N° 05/06/2018 SDESM modifications de compétences, changement de statuts

Vu la délibération n°2018-56 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant modification de ses statuts,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte ces nouveaux statuts.

Primes agents

Le Conseil Municipal décide le versement d'une prime de Complément Indemnitaire Annuel à l'ensemble des agents.

Travaux fossés

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'entretien des fossés réalisé cette année dans certains hameaux. L'opération sera à poursuivre les années prochaines afin de sécuriser les habitations notamment lors d'épisode de fortes pluies intervenues cette année.

Eclairage Saint-Siméon/Choisy en brie

Suite à la demande de la Commune de Choisy en brie pour la création d'une convention afin de permettre l'éclairage et la sécurisation d'un carrefour, Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'ARD n'a pas validée cette demande. La convention établit précédemment devient donc sans objet.

Opération 3000 lampes

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux concernant l'opération 3000 lampes débuteront le 10 décembre pour une durée d'environ 15 jours. Une demande d'orientation de la lampe située au niveau de la gare devra être demandée car aujourd'hui aucun n'est installé au niveau de l'abri bus.

Terrain du syndicat d'assainissement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancé du projet de vente du terrain appartenant au syndicat d'assainissement au niveau de la station d'épuration. Aujourd'hui rien n'est acté mais le projet de vente reste à l'ordre du jour.

Petit journal

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un article de la CC2M paraîtrait en décembre. Un petit journal serait le bien venu pour la même période afin de réaliser la distribution en même temps. Il est demandé aux conseillers la proposition d'article afin de l'agrémenter.

Questions diverses :

- Compteur LINKY : le renouvellement des compteurs par des compteurs de nouvelle génération (LINKY) est en cours sur la Commune. Madame le Maire rappelle que la Commune de Saint-Siméon n'a pas délibéré sur ce sujet.
- La POSTE : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le bureau de poste communal pourra désormais être choisit comme lieu de livraison de colis. Egalement une réunion de portes ouvertes aura lieu le 11 décembre 2018. Une proposition de tablette tactile facile d'utilisation sera notamment présentée aux personnes âgées.
- Réunion fusion de Communes : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu afin de discuter d'une possible fusion de communes. Dans un premier temps il a été demandé aux communes participants à la réunion de lister le matériel acquis afin d'envisager une mise en commun du matériel.
- Fusion CC2M : aujourd'hui est annoncé une future fusion de la CC2M avec une autre CC. Le sujet sera annoncé lors de la future réunion communautaire.
- PCS : un calendrier devra être établi afin de finaliser le PCS.
- Plaque ORANGE : de nombreuses plaques sont à changer, une relance a été effectuée auprès des services compétents.
- Panneau aux Grandes Bordes : Les panneaux d'interdiction pour véhicules supérieur à 10 tonnes installés pour le Hameau des Bordes ont été supprimés, à vérifier.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 20 heures

N° 01/06/2018 Fusion SNE

N° 02/06/2018 SNE RPQS 2017

N° 03/06/2018 Avenant Aménagement Micro-crèche et 3 appartements

N° 04/06/2018 Sel de déneigement

N° 05/06/2018 SDESM modifications de compétences, changement de statuts